

## Conseil municipal

lundi 7 mars 2022

### **Achat de la maison 3 rue du chêne des dames :**

Validation du projet d'achat en vue de la création d'un tiers-lieu et de logements sociaux.

### **Eco-Quartier : terrain Krezel**

Le conseil municipal valide l'achat du terrain de Mme Krezel d'une superficie de 632 m<sup>2</sup> pour un montant de 3 476 € + honoraires du notaire Maître Lescure de 143,32 €

### **Subventions municipales :**

attribution de subvention à diverses associations pour un montant global de 5 250 euros.

### **Vote du taux des taxes directes locales :**

41,21 % pour le foncier bâti et 36,56 % pour le foncier non bâti (+ 1%).

### **Budget principal 2022 :**

Le compte de gestion établi par le trésorier a été approuvé par le conseil municipal.

Le compte administratif fait ressortir les réalisations suivantes :

- dépenses de fonctionnement 684 482,07 €
- recettes de fonctionnement 956 233,05 €
- dépenses d'investissement 191 870,53 €
- recettes d'investissement 1 374 026,16 €

L'excédent de fonctionnement cumulé de 1 069 391,28 € sera affecté en recettes de fonctionnement du budget primitif 2022 et celui d'investissement de 216 352,89 € sera affecté en recettes d'investissement du budget primitif 2022

Le budget primitif a été adopté à l'unanimité du conseil municipal, il a été établi comme suit :

- Section de fonctionnement, recettes dépenses : 1 797 237, 28 €
- Section d'investissement, recettes dépenses : 1 120 089 €

### **Budget annexe aménagement sud-est « La Puce »**

Le compte de gestion établi par le trésorier est approuvé par le conseil municipal.

Le compte administratif fait ressortir les réalisations suivantes :

- Dépenses de fonctionnement 148 301.32€
- Recettes de fonctionnement 148 301.32€
- Dépenses d'investissement 157 695.56 €
- Recettes d'investissement 498 393.26 €

Le résultat de l'exercice s'élève à 340 697.70 € et sera affecté en recettes d'investissement du budget primitif 2022

Le budget primitif a été adopté à l'unanimité du conseil municipal, il a été établi comme suit

- Section de fonctionnement, recettes et dépenses 601 185.37 €
- Section d'investissement recettes et dépenses 610 808.40 €

### **Eco-quartier**

Choix de l'entreprise E2GEO pour l'étude de sol et de perméabilité pour un montant de 11 620 €

### **Maison de Santé Universitaire**

Erreur matérielle d'Arcamzo portant le montant du lot 4 – menuiseries extérieures – entreprise ASPM à 34 976,17 € validé par le conseil municipal

### **Meuble ordinateur**

Remboursement à Mme GALLARD de 52,61 € pour l'achat d'un meuble pour l'ordinateur mis à la disposition des habitants de la commune.

### **Personnel technique**

En raison de l'ancienneté de l'agent création d'un poste d'adjoint technique territorial 2ème classe.

## **Elections présidentielles**

Constitution du bureau de vote des deux tours qui auront lieu les 10 et 24 avril de 8h à 19h

## **Jurés d'assises**

Tirage au sort de 3 personnes à partir de la liste électorale pour les jurés d'assises de 2023

## **Affaires diverses**

- aide à la population ukrainienne en matière d'hébergement et de dons
- statistique des activités du conseiller numérique et nouveaux ateliers
- renouvellement du label « territoires engagés pour la nature » pour 3 ans
- compte-rendu réunion d'élus

## **Parole au public**

- Monsieur Maréchal propose un hébergement pour une ou des familles ukrainiennes et demande comment sera diffusée l'information sur les dons et les hébergements. L'information sera transmise via panneau-pocket, le site internet et la presse
- Monsieur Durand demande si quelqu'un maîtrise la langue ukrainienne pour l'étiquetage des colis. Les étiquettes nous seront fournies et ensuite traduites.
- Monsieur Lafon demande l'impact de l'augmentation des taux des taxes locales directes. Une recette d'environ 20 à 30 000 € est attendue. Il est à noter que Cheverny bénéficie de taux très bas par rapport à d'autres communes de même taille.
- Madame Moreton-Casas demande pourquoi l'étude des sols commence avant les fouilles. Tout simplement pour commencer au plus vite car l'INRA n'est pas en mesure d'intervenir rapidement.
- Madame Rilly demande des précisions pour la réception des dons à l'Ukraine.

-----